

SYNDICAT MIXTE

DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 5 FEVRIER 2025

Nombre de membres
du Comité Syndical
du Syndicat **21**

Nombre de membres
qui se trouvent en
fonction **21**

Nombre de délégués :
- présents : 17
- représentés : 1
TOTAL **18**

L'an deux mille vingt cinq, le 5 février à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE
Mme Marie-Reine FISCHER	-	M. Jean-Louis BATT
M. Eric FRANCHET	-	M. Pierre BURTIN
M. Alexandre GONCALVES	M. Jean HUMANN	Mme Michèle ESCHLIMANN
M. Julien HAEGY	-	M. Christian HALTER
Mme Chantal JEANPERT	M. Pierre OZENNE	M. Alain JEROME
M. Jean-Luc SCHICKELE	M. Thierry SCHAAL	M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Pierre THIELEN	M. Laurent ULRICH	-

Membre représenté :

M. Denis TURIN du SDEA,
ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN.

Excusés :

Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG.

N° 25-02

LE COMITE SYNDICAL

VU l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au rapport d'activité annuel et notamment son alinéa stipulant qu'il incombe au Président de l'Établissement Public Intercommunal d'adresser chaque année au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement ;

VU à ce titre, le rapport d'activité 2024 du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig présentant :

- le contexte de l'année 2024,
- la vie du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig : comité syndical, conférence des maires, équipe,
- les missions d'animation à l'échelle du bassin versant,
- les actions de prévention des inondations,
- les actions pour les milieux aquatiques,
- les actions de communication et sensibilisation,
- une synthèse budgétaire.

et diffusé à l'ensemble des membres du Comité Syndical, lors de la convocation à la séance ordinaire du 5 février 2025 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

prend acte

dans la rédaction proposée, du rapport d'activité 2024 du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Transmis au représentant de l'Etat le : 6/02/2025

Publié le : 6/02/2025

